



BULLETIN DE L'INITIATIVE DE RELÈVE EN CONTEXTE DE COVID (CRI)

33e ÉDITION • 1er FÉVRIER 2021

PRÉPARATION DE LA DISPONIBILITÉ DES RÉSIDENTS EN RELÈVE COVID POUR LA SEMAINE DU 8 FÉVRIER 2021

Aux résidents, directeurs de programme et dirigeants hospitaliers,

Je tiens à remercier encore une fois tous les résidents qui participent aux soins aux patients COVID dans nos hôpitaux, ainsi que les équipes de direction et d'administration des programmes pour leur aide précieuse. L'équipe de l'Initiative de relève COVID connaît bien les nombreux défis actuels, qui vont des éclosions dans nos hôpitaux aux retards dans la vaccination, et de la fatigue pandémique à la confusion due au couvre-feu. Le Bureau de la FMPD continue de défendre les intérêts des résidents pour que la relève COVID demeure une expérience d'apprentissage pertinente, socialement responsable et sécuritaire. Nous devons tous rester vigilants, bien utiliser l'ÉPI et respecter les mesures de distanciation physique en tout temps.

Les hospitalisations liées à la COVID demeurent une préoccupation majeure pour le système de santé. Le nombre de patients admis dans nos hôpitaux en raison de la COVID a cependant diminué au cours de la dernière semaine. Le Bureau de la FMPD espère que cette tendance se poursuivra et planifiera de redéployer moins de résidents pour la période 9 que la période 8. Toutefois, les résidents qui figurent sur la liste de disponibilité de leur programme demeureront sur une liste de « renfort » et seront redéployés en cas d'augmentation soudaine des hospitalisations, ou si d'autres résidents redéployés doivent être remplacés pour des raisons médicales.

Structure et formule de redéploiement :

- Toutes les lignes directrices et politiques du redéploiement sont les mêmes.
 - Les soins COVID demeurent une expérience d'apprentissage importante (évaluations dans one45).
 - Les initiatives d'amélioration continue de la qualité restent en place (sondage auprès des résidents).
- **Les résidents devraient réaliser au moins deux semaines de redéploiement durant cette année de formation. Les résidents qui ont déjà fait une semaine de redéploiement peuvent être mis à l'horaire pour une deuxième semaine.**
- Tout changement à la disponibilité des résidents est communiqué à la CRI.
- Les résidents qui sont en mise à niveau ou qui bénéficient de mesures d'accommodement sont exemptés de la relève COVID.
- Les listes de redéploiement sont communiquées en continu aux directions de l'enseignement médical dans nos hôpitaux et les résidents redéployés sont vaccinés en priorité.
- Le Bureau de la FMPD a envoyé à tous les résidents une lettre d'autorisation spéciale pour pouvoir circuler durant la période de couvre-feu lorsqu'ils travaillent et sont de garde.
- Si vous avez engagé des dépenses liées à la COVID qui résultent directement de la pandémie, vous pourriez obtenir un remboursement en faisant une demande de [Bourse de la Fondation de l'AMC pour les apprenants en médecine dans le contexte de la COVID-19](#).



Merci de votre travail et de votre engagement constants pour assurer les soins aux patients dans le contexte de la COVID.

Dr Leon Tourian
Responsable du redéploiement, FMPD

Lignes directrices pour l'affectation des résidents en relève COVID

Confirmations hebdomadaires et ajustement selon les besoins :

- À l'heure actuelle, les listes de disponibilité des résidents pour la relève COVID sont prêtes pour la période 8.
- Chaque semaine, nous demanderons aux directeurs de programme de confirmer les résidents qui seront disponibles la semaine suivante pour que la CRIC soit prête à procéder aux affectations de relève COVID au besoin.

Consultez les [NOUVELLES PAGES WEB DE LA CRI](#) pour obtenir l'information standard destinée aux [résidents](#), aux [directeurs de programme](#), à [l'administration](#), et aux [chefs de service](#)

RÉSIDENTS

- Le sondage d'amélioration de la qualité de la CRI est [en ligne](#).
 - Si vous avez été redéployés, veuillez répondre au sondage pour aider le Bureau de la FMPD à améliorer le processus de redéploiement.
- N'oubliez pas de vous assurer que votre travail en redéploiement est évalué – connectez-vous à one45 et envoyez un formulaire d'évaluation au médecin superviseur qui vous a supervisé durant votre redéploiement.
- Veuillez ne pas organiser une affectation en redéploiement directement avec un chef de service. Toutes les affectations doivent être approuvées par nos coordinateurs de l'Initiative pour la relève en contexte de COVID-19.
- Les résidents passent en priorité dans les centres de dépistage de la COVID-19. Les résidents doivent montrer leur carte d'identité d'hôpital et leur carte d'assurance maladie de la RAMQ. Les résidents non RAMQ doivent fournir leur date de naissance avec leur carte d'identité d'hôpital.
- Il est recommandé aux résidents de lire le [COVID-19 : Recommandations pour la levée de mesures d'isolement des travailleurs de la santé](#). Si les résidents doivent s'isoler selon le protocole de l'INSPQ, ils doivent communiquer avec leur directeur de programme pour organiser des activités éducatives à faire à domicile pendant le temps requis. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).
- Le Bureau de la FMPD vise à ce que les résidents reprennent leur formation habituelle dès que possible même s'ils sont redéployés. Si le nombre de patients COVID diminue, vous pouvez donc être renvoyé à votre stage régulier avant la fin prévue du redéploiement.
- Le Bureau de la FMPD souhaite vous rappeler que si vous êtes de garde de soir ou de nuit durant votre redéploiement, vous devez communiquer avec le médecin superviseur de l'unité COVID si vous avez besoin d'aide.
- **Les résidents peuvent toujours faire une demande de [Bourse de la Fondation de l'AMC pour les apprenants en médecine dans le contexte de la COVID-19](#) en remplissant le [formulaire de demande de bourse de la FAMC](#) et le [formulaire d'autorisation de paiement des bourses d'études](#) et en les envoyant à l'administratrice de leur programme pour qu'elle les envoie au Bureau de la FMPD.**



- Les hôpitaux sont responsables de la vaccination : la CRI leur fournit une nouvelle liste des résidents redéployés chaque semaine.

Compte tenu de l'incidence de la pandémie sur les professionnels en première ligne, dont les résidents, les infirmières, les médecins superviseurs et les préposés aux bénéficiaires, le Bureau SOURCES propose une liste de ressources en ligne sur la page [Rester bien pendant la COVID-19](#).

Les résidents et fellows qui en ressentent le besoin peuvent également accéder en toute confidentialité aux services de [counseling individuel](#) offerts par le Bureau SOURCES.

L'HGJ a une ligne-conseil en cas de crise COVID accessible aux résidents 7 jours/semaine de 8 h à 16 h : 514-265-6588.

DIRECTEURS DE PROGRAMME

Compte tenu de l'augmentation des cas dans notre communauté et du délestage en cours dans les hôpitaux, le nombre de résidents demandés pour les périodes 9, 10 et 11 correspond aux projections les plus pessimistes. Les programmes suivants ont été désignés pour redéployer des résidents durant les périodes 9, 10 et 11 :

PÉRIODES SEMAINE	9				10				11			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
ANESTHÉSIOLOGIE	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CARDIOLOGIE	1	1				1		1		1		1
CHIRURGIE CARDIAQUE	1		1	1	1		1	1	1		1	1
CHIRURGIE COLORECTALE	1								1			
CHIRURGIE GÉNÉRALE	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1
CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1
CHIRURGIE PLASTIQUE	1		1		1		1		1		1	
CHIRURGIE VASCULAIRE	1			1		1		1				1
DERMATOLOGIE	1	1	1	1		1	1	1		1	1	1
EGRI			1				1				1	
ENDOCRINOLOGIE ET MÉTABOLISME					1				1			
GASTROENTÉROLOGIE		1				1				1		
GÉNÉTIQUE MÉDICALE		1			1					1		
IMMUNOLOGIE CLINIQUE ET ALLERGIE					1	1				1		
MÉDECINE DE FAMILLE	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
MÉDECINE GÉRIATRIQUE	1											
MÉDECINE INTERNE GÉNÉRALE	1		1		1		1		1		1	
MÉDECINE MATERNELLE ET FOETALE							1					
MÉDECINE NUCLÉAIRE			1				1					1
MÉDECINE INTERNE (TRONC COMMUN)	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
MICROBIOLOGIE MÉDICALE & MALADIES INFECTIEUSES					1							
NEPHROLOGIE				1				1				
NEUROCHIRURGIE		1		1		1		1		1		1
NEUROLOGIE	1		1		1		1		1		1	
OBSTÉTRIQUE-GYNÉCOLOGIE	1		1		1		1					
OPHTALMOLOGIE		1		1		1				1		
OTORHINOLARYNGOLOGIE-CHIRURGIE CERVICO-FACIALE	1		1			1		1		1		
PATHOLOGIE ANATOMIQUE		1		1		1						
PNEUMOLOGIE				1				1				1
PSYCHIATRIE	1	1	1		1		1		1		1	
RADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
RHUMATOLOGIE				1								1
UROLOGIE		1	1	1		1		1				



CHEFS DE SERVICE

Veillez envoyer votre [formulaire](#) de demande d'ici le mardi 2 février à 9 h.

- Il est important de noter que le nombre de résidents disponibles pour la période 9 est TRÈS LIMITÉ – veuillez vous assurer de demander le strict minimum de résidents pour la relève COVID.
- Les chefs de service COVID sont responsables de confirmer les affectations de relève COVID avec les résidents, leurs directeurs de programme et le Bureau de la FMPD (redeployment.pgme@mcgill.ca).
- Si le nombre de patients COVID diminue, les résidents qui ne sont plus essentiels aux soins aux patients COVID devraient être libérés pour retourner à leurs responsabilités habituelles.
 - Veuillez nous en aviser dès que possible à redeployment.pgme@mcgill.ca.
 - Les résidents devraient réintégrer leur stage régulier dès que possible et leur directeur de programme devrait être avisé immédiatement.
- Si le nombre de lits COVID augmente et que vous avez besoin de plus de résidents, veuillez nous aviser dès que possible à redeployment.pgme@mcgill.ca.
 - Nous prévoirons chaque semaine un petit nombre de résidents pouvant agir en renfort.